



# Les 5<sup>èmes</sup> Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN  
dans le cadre de la **Semaine Économique de la Méditerranée (SEM)**

**jeudi 6 novembre 2014**  
à Marseille, Villa Méditerranée

## Conclusions

Les Rencontres de Cybèle 05 organisées par l'association Euromed-IHEDN se sont déroulées à la Villa Méditerranée, le 6 novembre 2014, dans le cadre de la Semaine économique de la Méditerranée.

Ces rencontres étaient articulées autour de quatre tables rondes qui ont permis d'entendre 10 intervenants provenant d'Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, et France. La liste de ces spécialistes est indiquée à la fin du présent document.

Le sujet soumis à la réflexion de ces spécialistes était :

« Mieux comprendre la Méditerranée pour faire vivre une idée commune »

Pertinence et impertinence

Exemples de l'activité touristique

Les interventions, les débats entre intervenants et les questions de la salle ont permis de dégager les conclusions et recommandations suivantes :

### Etat des lieux, recommandations et propositions

#### Questions de sécurité

• L'avenir de l'Union européenne est plus que jamais lié à celui du Sud et de l'Est de la Méditerranée,

La crise économique mondiale et les révoltes arabes ont creusé la fracture entre Sud et Nord. Dans le même temps de nouvelles menaces terroristes plus fortes et plus organisées pèsent sur la région tout entière tandis que certaines nations riveraines connaissent des « guerres civiles » destructrices et meurtrières. L'UE est environnée de risques croissants et partagés qui devraient la conduire à accentuer des relations de sécurité coordonnées avec ses voisins.

• Face aux défis des perceptions, de la sécurité, de la migration, de l'énergie et de l'environnement, la réponse ne peut se trouver qu'à travers

une alliance UE/PSEM (Union européenne/Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée), fondée sur le dialogue, la complémentarité et le respect mutuel.

Les défis en question ne pourront être relevés que si l'UE et chacun des pays concernés sauront trouver des solutions appuyées sur leurs complémentarités : expériences de la lutte contre le terrorisme, ressources énergétiques, connaissance des espaces par exemple sahariens, voire science ethno-religieuse. Il importe dans ce sens d'identifier ces expertises, de les valoriser et de savoir les mettre au service de la communauté.

• L'exportation du Wahhabisme conduit par certains Etats du Golfe arabo-persique constitue l'une des contributions lourdes au risque de violence et de terrorisme appliqué sur les nations européennes mais aussi arabes non wahhabites

Il est temps de reconnaître que les promoteurs du wahhabisme soutiennent des mouvements salafistes violents qui menacent les pays riverains nord, sud et est de la Méditerranée mais aussi les pays du Sahel. Leur prosélytisme et leurs actions sur les populations sont destructrices. Il est temps de réviser les relations avec ces Etats dans un sens visant à conditionner leur développement par l'abandon de leur soutien à ces mouvements wahhabites.

• Le salafisme violent constitue une menace pour les relations entre UE et pays sud et est méditerranéens, il ne peut être combattu que si les PSEM et l'UE affichent une stratégie fondée sur des valeurs et une idéologie partagées.

La coopération entre UE et PSEM ne peut porter ses fruits face à la menace des mouvements violents que si elle est soutenue par une idéologie qui puisse contrer l'idéologie adverse. Le fondement revendiqué à partir des valeurs universelles de droits de l'Homme et de démocratie peut constituer un argumentaire de poids justifiant notre volonté.

#### Questions de coopération

• L'hétérogénéité des PSEM impose de privilégier des contrats bilatéraux UE/PSEM,

Les pays sud et est méditerranéens connaissent des situations économiques, sociales, politiques et sécuritaires totalement hétérogènes. Il paraît difficile dans ces conditions d'envisager des partenariats ou des coopérations identiques, sauf dans de rares cas sub-régionaux. Il serait préférable, dans un premier temps, de privilégier une approche bilatérale entre l'UE et chacun des pays riverains.

• Il faut donner la priorité à l'emploi, ne serait-ce que pour stabiliser les populations,

L'emploi est un enjeu primordial. Seule la création d'emplois nombreux et productifs permettra d'améliorer le quotidien des populations, de construire une société équilibrée et stable, de développer l'économie et de réduire les risques nombreux qui pèsent sur ces sociétés en répondant à leurs aspirations naturelles. Seul un développement équilibré est à même de limiter les mobilités hasardeuses et les conflits qui en résultent. On pourrait imaginer que tout projet de partenariat ou de coopération, émanant de l'UE, soit évalué voire conditionné en fonction de son apport dans ce domaine.

• L'analphabétisme est une entrave au développement, à l'économie, mais aussi à l'égalité des genres. L'alphabetisation constitue une priorité,

Il convient d'en convaincre les gouvernements des PSEM et de leur proposer un soutien dans ce sens notamment dans les espaces ruraux trop souvent délaissés. Cause aggravante du chômage, l'analphabétisme nourrit le mal être et la frustration. Combiné à la pauvreté et à l'injustice, Il se trouve alors à l'origine de soulèvements et donc d'instabilité sociale.

- L'emploi passe par l'éducation et la formation professionnelle,

L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle constituent la condition primordiale pour développer l'emploi. Il convient d'associer systématiquement, en concertation avec les pays receveurs, toute aide ou investissement à une exigence d'apport et de soutien dans ces domaines avec des évaluations de résultats attendus.

- La formation professionnelle conditionnant le développement des entreprises est excessivement négligé dans les PSEM. Il importe d'en faire une priorité de la coopération.

Le développement économique est subordonné à celui des entreprises et plus particulièrement des PME et PMI. La formation professionnelle en est la condition essentielle. Comme pour l'emploi, on pourrait imaginer que tout projet de partenariat ou de coopération, notamment proposé par l'UE soit évalué voire conditionné en fonction de son apport dans ce domaine

- Le tourisme, domaine de coopération privilégié de rapprochement entre les peuples et source de nombreux emplois, doit être favorisé mais également accompagné.

- Le tourisme doit faire l'objet d'une attention particulière notamment pour la formation dans les métiers de bouche, de l'hébergement, de l'économie numérique et de la gestion. Cette activité ne peut être profitable que si le produit apporté est de qualité et si les revenus sont équitablement répartis entre le « Nord » et le « Sud ». Là aussi il importe de faire porter la priorité sur la formation, ciblée par métier ou par compétence, et l'UE peut constituer un soutien efficace dans ce domaine par les transferts de savoirs et savoir-faire.

- Indépendamment des apports des grands hôtels et palaces hôteliers, l'équilibre du développement touristique, est subordonné à celui des PME et PMI et surtout des TPE (très petite entreprise de type familiale :

exemple des gîtes et auberges touristiques). Les TPE ont l'avantage de contribuer à l'auto-emploi, notamment chez les diplômés chômeurs. Le développement de ces PME, PMI et TPE mérite d'être soutenu.

- Enfin les Etats devraient développer les supports Internet, pour offrir une grande autonomie aux jeunes entrepreneurs et leur permettre de contourner l'obstacle que constituent les intermédiaires. Cette évolution pourrait être soutenue par l'UE.

- Le tourisme est sensible à de très nombreux paramètres : évaluation, prévention, démarche de qualité, atout commercial, sécurisation des infrastructures et des programmes. Le client entend être rassuré sur ces divers points,

Il convient donc d'intégrer la sécurité dans l'activité touristique en englobant ces différents facteurs et pour cela d'organiser l'activité touristique sur un mode coordonné impliquant tous les acteurs concernés et en valorisant cette approche auprès des clients.

- L'échange de savoir-faire est sans doute plus nécessaire encore que l'aide aux financements, notamment dans la conduite de projets,

Ces projets pourraient être accompagnés par les chambres de commerce, les universités etc. dont il conviendrait de multiplier les échanges et coopérations.

- La société civile apparaît comme un acteur de plus en plus présent et efficace. Les femmes sont sans doute au premier rang. Celles-ci doivent être accompagnées du soutien de l'UE.

Il est sans doute envisageable de soutenir l'émergence d'un forum des femmes du Maghreb pour coordonner leurs activités et ainsi privilégier les questions de genre mais aussi de concertation inter Maghreb.

### Intervenants lors des 5èmes Rencontres Cybèle

**ALMERAS Guillaume** France  
**AZAB Lamiss** Égypte  
**BACHIMON Philippe** France  
**BARKAOUI Aïcha** Maroc  
**BENDJELLOUN Omar** Maroc  
**BEN SALEM Hatem** Tunisie  
**BOUMGHAR Lotfi** Algérie  
**CAPRIOLI Louis** France  
**DAGUZAN Jean-François** France  
**HILLALI Mimoun** Maroc  
**MARTY-GAUQUIÉ Henry** France  
**OLIVIER Michel** France

### Conseil scientifique de l'association Euromed-IHEDN

**Sébastien ABIS**, *analyste politique, administrateur au CIHEAM*,

**Elie BARNAVI** *conseiller scientifique du musée de l'Europe à Bruxelles,*

**Jean-Paul CHAGNOLLAUD**, *Professeur des universités, rédacteur en chef de la revue Confluences Méditerranée,*

**Jean-François COUSTILLIÈRE**, *contre-amiral (2S),*

**Jean-François DAGUZAN**, *maître de recherche à la FRS, rédacteur en chef de la revue Maghreb-Machrek,*

**Dominique DAVID**, *directeur exécutif de l'IFRI et rédacteur en chef de la revue Politique étrangère,*

**Pierre LAFRANCE**, *Ambassadeur de France,*

**Erwan LANNON**, *Professeur en droit européen à l'Université de Gand et au Collège d'Europe*

**Henry MARTY-GAUQUIÉ**, *directeur, liaison avec les organisations internationales non communautaires et du bureau de représentation du Groupe Banque européenne d'investissements (BEI) à Paris*

**Michel MASSON**, *général de corps aérien (2S),*

**Antoine SFEIR**, *directeur de la rédaction des Cahiers de l'Orient, président du CERPO,*

**Benjamin STORA**, *Professeur d'Histoire du Maghreb à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO),*

**Giovanna TANZARELLA**, *déléguée générale de la Fondation René Seydoux pour le monde méditerranéen,*

**Catherine WIHTOL DE WENDEN**, *politologue, enseignante à l'IEP de Paris et directrice de recherche au CNRS (Sciences-po-CERI),*

**Jean François COUSTILLIÈRE** a été élu président le 5 mai 2010